

Commune de PUJOLS

Séance du Conseil Municipal du 05 avril 2014

La séance d'installation du nouveau Conseil Municipal de PUJOLS, issue des scrutins des dimanches 23 et 30 mars 2014, a été placée, dans un premier temps, sous la présidence de Monsieur André GARRIGUES en sa qualité de Maire sortant.

A l'appel de leurs noms, les Conseillers municipaux suivants ont répondu présents :

- Yvon VENTADOUX, Marie-Christine MOURGUES, Daniel BARRAU, Christiane LAFAYE-LAMBERT, Christophe MAITRE, Pascale LAMOINE, Denis SAVY, Olga FEIJOO, Bernard DELPECH, Monique MAGANA, André GARRIGUES, Cécile BONZON, Philippe BOURNAZEL, Anne BINET-CHANTELOUP, Claude GUERIN, Marie-Hélène MALTAVERNE-BEGIN, Hervé DEFOORT, Sylvie PERAT, Laurent PUYHARDY, Marlène FELIPE, Jean-Luc GALINOU, Charlyse DIONNEAU, Evelyne SOULODRE, Gérard AUGROS, Annie LOTH, Claudie CERDA-RIVIERE.

M. Francis SCHOTT, également Conseiller municipal, qui a donné procuration à Madame Charlyse DIONNEAU, est excusé.

A l'issue de cet appel, le président a déclaré le nouveau Conseil Municipal de Pujols installé.

Puis, le Conseil Municipal, toujours placé sous la présidence de Monsieur André GARRIGUES doyen d'âge de l'assemblée, procède à l'élection du Maire de la mandature 2014/2020.

M. Philippe BOURNAZEL a ensuite été désigné en qualité de secrétaire de séance par l'assemblée.

Mme Claudie CERDA-RIVIERE, MM. Jean-Luc GALINOU et Christophe MAITRE ont été désignés en qualité d'assesseurs de cette élection du Maire et de celle qui va suivre pour l'élection des Adjoints.

MM Jean-Luc GALINOU et Yvon VENTADOUX se sont déclarés candidats à cette élection du Maire de Pujols.

Les résultats du premier tour du scrutin de cette élection qui s'est déroulée à bulletins secrets et auquel ont pris part chacun à leur tour, à l'appel de leur nom, tous les conseillers municipaux, ont été les suivants :

- Nbre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)
- Nbre de votants : 27 (vingt-sept)
- Nbre de suffrages déclarés nuls : 0 (zéro)
- Nbre de suffrages exprimés : 27 (vingt-sept)
- Majorité absolue : 14 (quatorze)

Ont obtenu :

- M. Jean-Luc GALINOU : 6 voix (Six)
- M. Yvon VENTADOUX : 21 voix (Vingt-et-un)

A l'issue de ce scrutin, M. Yvon VENTADOUX a été déclaré élu Maire de PUJOLS et il a aussitôt été installé dans ses fonctions

Il fait la déclaration suivante :

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

C'est avec une très grande émotion que je prends la succession d'André GARRIGUES. Une grande émotion puisque déjà, aujourd'hui, nous sommes sur une journée particulière. Vous le savez, tout à l'heure, nous avons le plaisir et la joie de découvrir une plaque « Jean FABRE » sur la bibliothèque de la commune. Nous avons tous en mémoire ce qu'a fait Jean FABRE pour notre commune ! Cette journée décidément commençait très bien, avec le soleil et cet hommage à Jean.

Je suis aussi forcément très ému puisque j'ai bien conscience du grand honneur que vous nous faites et de la responsabilité qui est devant nous ; je tiens à remercier chaleureusement les Pujolaises et les Pujolais qui nous ont accordé leur confiance et puis vous, mes chers collègues, qui m'avez finalement élu maire.

Je voudrais avoir une pensée pour mes prédécesseurs. Je souhaiterais rester dans la ligne droite de tous ces maires et de toutes ces municipalités qui, mandat après mandat, ont construit le Pujols que nous aimons et le Pujols dont nous sommes si fiers. Assez naturellement, je voudrais surtout rendre hommage à André GARRIGUES. André, cela fait 13 ans que nous sommes côte à côte, cela fait 13 ans que tu me montres le chemin, cela fait 13 ans que très gentiment tu m'as transmis ton savoir, tu m'as porté sous ton aile, tu m'as appris et je voulais te remercier de tout cœur publiquement, maintenant, de tout ce que tu m'as apporté. Tu ne m'en voudras pas d'affirmer que tu mérites cet hommage, parce-que si la commune en est là, c'est grâce à toi ! (applaudissements). Modestement tu acceptes de redevenir un "simple conseiller". Mais pour moi tu n'es pas un "simple conseiller", tu es notre conseiller d'honneur ! C'est comme cela que je le vois.

Je voudrais prendre le temps de remercier d'autres personnes qui, tu le sais André, le maire a un rôle particulier dans sa commune mais il n'y aurait pas d'efficacité, il n'y aurait pas de réussite sans, bien évidemment, l'ensemble du conseil municipal, dont ses plus proches collaborateurs. Je voudrais qu'on ait une pensée pour René DE TOFFOLI, l'homme qui (applaudissements), pas toujours dans la lumière, mais en tous cas de façon très efficace, a construit jour après jour, année après année, tout ce qui a été fait pendant ces 13 années. Alors certains disent René c'est un dur. Il ne faut pas longtemps pour reconnaître que René c'est d'abord et avant tout un grand cœur. Ils ont placé la barre haute ! Je souhaiterais qu'avec le premier ou la première adjointe qui sera avec moi, nous réussissions le binôme qu'André et René ont su constituer. C'est une des clés de la réussite !

Je ne pourrais pas citer tout le monde mais je voudrais qu'on ait aussi une pensée pour l'ensemble des adjoints qui ont travaillé pendant le mandat qui s'est écoulé. Merci pour eux.

Nous venons de clôturer un moment important de campagne et d'élection. J'aurais souhaité une campagne différente. Mais passons. Librement et démocratiquement les Pujolais viennent de s'exprimer. Pour moi maintenant, résolument, le temps de la campagne et le temps de l'élection sont terminés. Seuls comptent désormais les problèmes à traiter et les projets que nous allons mener ensemble, les 27 conseillers municipaux qui accepteront de travailler, de servir Pujols et les Pujolais.

Une démocratie ça avance sur deux jambes. D'abord le respect du principe majoritaire. Ensuite, une vraie démocratie c'est aussi savoir connaître et respecter son opposition, tant qu'elle reste dans le cadre strict du respect réciproque et de l'engagement au travail.

Je ne vais pas faire un plus long discours. Je voudrais juste vous promettre avec l'ensemble de ma municipalité que nous servirons avec la meilleure des énergies, avec le plus grand des dévouements, Pujols et les Pujolais, afin de s'inscrire dans la continuité mais aussi de donner un nouvel élan à Pujols !

Je vous remercie.

Je sais que nous aurons les moyens de notre politique, portée certes par le conseil, mais aussi par les agents municipaux qui, jour après jour, servent avec dévouement Pujols et les Pujolais. On peut les remercier !

Enfin, au-delà de cette maison commune, il y a toutes celles et tous ceux que nous avons rencontrés et que nous continuerons de rencontrer. Il n'y aura pas de Pujols sans les Pujolais !

Le Conseil Municipal désormais placé sous la présidence de son Maire, M. Yvon VENTADOUX, est appelé par ce dernier à délibérer sur le nombre d'adjoints au Maire à élire.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à SEPT le nombre d'adjoints au Maire à élire.

Les deux listes suivantes sont déclarées candidates à cette élection des adjoints :

- d'une part, la liste conduite par M. Jean-Luc GALINOU, tête de liste, composée de M. Jean-Luc GALINOU, Mme Charlyse DIONNEAU, Mme Evelyne SOULODRE, M. Gérard AUGROS, Mme Annie LOTH et M. Francis SCHOTT,
- d'autre part, la liste conduite par Mme Marie-Christine MOURGUES, tête de liste, composée de Mme Marie-Christine MOURGUES, M. Daniel BARRAU, Mme Christiane LAFAYE-LAMBERT, M. Denis SAVY, Mme Olga FEJOO, M. Laurent PUYHARDY et M. Christophe MAITRE.

Les résultats du premier tour du scrutin de cette élection qui s'est déroulée à bulletins secrets et auquel ont pris part chacun à leur tour, à l'appel de leur nom, tous les conseillers municipaux, ont été les suivants :

- Nbre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)
- Nbre de votants : 27 (vingt-sept)
- Nbre de suffrages déclarés nuls : 0 (zéro)
- Nbre de suffrages exprimés : 27 (vingt-sept)
- Majorité absolue : 14 (quatorze)

Ont obtenu :

- Liste Jean-Luc GALINOU : 6 voix (Six)
- Liste Marie-Christine MOURGUES : 21 voix (Vingt-et-un)

Le procès-verbal de ces deux élections du Maire et des 7 Adjointes est annexé ci-après au présent compte-rendu.

A l'issue de ces scrutins, le Maire propose à l'assemblée, qui l'accepte à l'unanimité, de constituer des commissions permanentes précisées ci-après et appelle les conseillers municipaux qui le souhaitent à y siéger.

Il précise également que ces commissions permanentes municipales sont placées sous la présidence de droit du Maire et que leur rôle se limite à un travail d'étude et de préparation des affaires sur lesquelles le Conseil Municipal est appelé à statuer.

Intitulé et composition des commissions municipales :

1) Commission de la Culture, du Patrimoine historique et du Tourisme

Mme Marie-Christine MOURGUES (V-Pte), Mme Monique MAGANA, Mme Marie-Hélène MALTAVERNE-BEGIN, Mme Christiane LAFAYE-LAMBERT, Mme Anne BINET-CHANTELOUP, Mme Sylvie PERAT, M. Philippe BOURNAZEL, Mme Charlyse DIONNEAU, Mme Evelyne SOULODRE.

2) Commission des Affaires sociales et de la Solidarité

M. Daniel BARRAU (V-Pt), Mme Cécile BONZON, Mme Pascale LAMOINE, Mme Monique MAGANA, M. Denis SAVY, M. André GARRIGUES, Mme Anne BINET-CHANTELOUP, Mme Marlène FELIPE, M. Gérard AUGROS, Mme Annie LOTH.

3) Commission des Affaires scolaires et du Conseil municipal des Enfants

Mme Christiane LAFAYE-LAMBERT (V-Pte), Mme Monique MAGANA, Mme Marie-Hélène MALTAVERNE-BEGIN, M. Claude GUERIN, M. Hervé DEFOORT, Mme Anne BINET-CHANTELOUP, Mme Marlène FELIPE, Mme Sylvie PERAT, Mme Charlyse DIONNEAU, Mme Evelyne SOULODRE.

4) Commission des Finances et du Développement économique (artisanat, commerce, entreprises et agriculture)
M. Denis SAVY (V-Pt), M. Bernard DELPECH, M. Christophe MAITRE, Mme Marie-Christine MOURGUES, M. Laurent PUYHARDY, M. Daniel BARRAU, Mme Christiane LAFAYE-LAMBERT, M. André GARRIGUES, Mme Olga FEIJOO, M. Philippe BOURNAZEL, M. Jean-Luc GALINOU, M. Francis SCHOTT, Mme Evelyne SOULODRE, Mme Claudie CERDA-RIVIERE.

5) Commission de l'Urbanisme et du développement durable
Mme Olga FEIJOO (V-Pte), Mme Pascale LAMOINE, M. Claude GUERIN, M. Laurent PUYHARDY, M. Jean-Luc GALINOU, M. Gérard AUGROS, Mme Claudie CERDA-RIVIERE.

6) Commission de la Voirie, des Travaux et du Patrimoine communal
M. Laurent PUYHARDY (V-Pt), M. Christophe MAITRE, M. Denis SAVY, M. Daniel BARRAU, M. André GARRIGUES, M. Hervé DEFOORT, Mme Marie-Christine MOURGUES, M. Gérard AUGROS, Mme Annie LOTH, Mme Claudie CERDA-RIVIERE.

7) Commission des Sports et de la Jeunesse
M. Christophe MAITRE (V-Pt), Mme Cécile BONZON, M. Bernard DELPECH, Mme Marie-Hélène MALTAVERNE-BEGIN, M. Claude GUERIN, M. Laurent PUYHARDY, M. Hervé DEFOORT, Mme Sylvie PERAT, M. Jean-Luc GALINOU, M. Francis SCHOTT.

8) Commission du Personnel
(par ordre alphabétique) Mme Cécile BONZON, Mme Claudie CERDA-RIVIERE, M. Hervé DEFOORT, Mme Charlyse DIONNEAU, Mme Olga FEIJOO, M. Jean-Luc GALINOU, M. André GARRIGUES, Mme Pascale LAMOINE, Mme Marie-Hélène MALTAVERNE-BEGIN, M. Laurent PUYHARDY, M. Francis SCHOTT.

Délégué à la communication : M. Bernard DELPECH.

Déléguée au développement durable : Mme Pascale LAMOINE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 20.